L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. | NOUVELLE-ORLEANS, | VENDREDI MATIN, 6 MARS 1868. | Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIBBY,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $18; par semestre, $9; par trimestre, $4
Prix d'un exemplaire, 10 centins.

EDITION SEMI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi :
Par an, $6; par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces insérées dans l'édition quotidienne de l'Abeille paraissent également dans l'édition semi-hebdomadaire.

Les annonces publiées par intervalles, pendant une année entière, ne seront changées qu'une fois par mois.

Les annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces en noir, dans la page éditoriale, paieront le double du tarif ordinaire.

Les annonces mortuaires, religieuses ou autres, ne seront insérées que sur demande, dans la page éditoriale, et paieront le double du tarif ordinaire.

Les payements faisant régulièrement et suivant l'échéance courant, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces temporaires, il sera fait une déduction de 10 pour cent sur le montant des comptes d'annonces excédant $25 par mois.

Toutes les réclames d'affaires d'affaires paieront 25 cents par ligne à chaque insertion.

Quand aucune limite n'est donnée pour la durée d'une annonce, elle sera insérée jusqu'à ce qu'elle soit retirée par ordre.

Les comptes des paroisses, faisant régulièrement de nouvelles annonces, ne seront alloués à la fin de chaque mois.

TARIF D'ANNONCES.

	1 mois	2 mois	3 mois	6 mois	12mo
Un carré	$12 mois	$22 mois	$30 mois	$50 mois	$75 mois
Deux "	22 "	38 "	50 "	90 "	125 "
Trois "	30 "	50 "	70 "	110 "	175 "
Quatre "	38 "	67 "	90 "	140 "	225 "
Cinq "	44 "	75 "	100 "	170 "	250 "
Six "	54 "	85 "	120 "	200 "	275 "
Sept "	60 "	105 "	135 "	220 "	300 "
Huit "	65 "	115 "	145 "	230 "	325 "
Neuf "	75 "	125 "	155 "	240 "	350 "
Dix "	80 "	135 "	165 "	250 "	360 "
Onze "	90 "	145 "	175 "	260 "	375 "
Douze "	95 "	150 "	185 "	270 "	390 "
Treize "	100 "	165 "	195 "	280 "	400 "
Quatorze "	105 "	175 "	205 "	290 "	415 "
Quinze "	110 "	180 "	215 "	300 "	425 "
Trente "	125 "	200 "	230 "	320 "	450 "

☞ Pour le titre des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 6 MARS.

VENTE A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par G. Léonnet—à sa salle d'encan, du coton blanc et des indemnités sèches.

Par S. Guimault—coin Passage de la Bourse et Bienville, machines.

Par A. Fabre—à No 46 de la rue de Chartres, magnifiques meubles, bibelots, chapeaux, &c.

Par Louis Stern à Brou—au No 36 de la ruelle Camp, bouteilles et bouteilles.

Par E. Rose & Co—sur la Levée, en face de la rue de l'Hôpital, D. nuisme District, vis de Bordeaux.

Par Eug. Tournè—au pied de la rue des Ursulines, oriental à charbon et navell, sur limite.

Par Hoff sen, Marks & Co—au No 32 de la rue de Chartres, marchandises sèches et lingerie, marchandises sèches variées.

Par Nelligan & Bassetti—à 7 heures du soir au Crescent Auction Mart, 74 rue Carondelet, la vente de la collection de steamer, vases etc, de déport Pandorini, et d'autres articles venant d'être reçus, ainsi qu'une magnifique tabletterie en or.

☞ Achetez vos cendres et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

☞ Nous espérons l'attenti on du public en général sur la devanture et très importante vente qui aura lieu ce soir à 7 heures, par Nelligan & Bassetti, au Crescent Auction Mart, No 74, rue Carondelet, du magnifique stock, l'article le plus complet, de statues et vases en marbre d'Italie, bronzes, pendules, figurines, &c., qui ont été si bien appréciés par les dames et les messieurs dans le but point que chacun voulait obtenir, par l'enchère, quelques-une de ces précieux objets d'art. La vente aura lieu sans limite ou réserve.

Une occasion rare se présente aux personnes tenant maison, d'acheter des tapis, des pantalonnes, toile cirée, rideaux en damassés et brocatelles, passementerie, etc., de Lavergne, etc., à la vente sans réserve, à cause de liquidation, qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures, par MM. Vincent & Co., encanteurs, au magasin de MM. Cohen & Pinsky, No 101 rue du Canal. La vente continuera demain et jusqu'à ce jour. On vendra aussi le bail du dit magasin.

Le gén. Grant et les billets de ville.

L'acte d'intervention arbitraire du général Grant dans nos affaires municipales a déjà porté de sens fruits. Les conseillers nègres et radicaux réintégrés par l'autorité du grand dictateur ont à peine repris leurs sièges que le papier-monnaie de la ville subit déjà une dépréciation de 11 pour cent pour les petits billets et de 20 pour cent pour les gros. Qu'ont-ils fait pour amener ce résultat, ils ont simplement témoigné leur opposition à toute réduction des dépenses, et signifié leur refus d'accueillir aucune proposition ayant pour objet de retirer tout ou partie de la circulation municipale.

Toutefois l'administration actuelle a été substituée par le général Sheridan à l'administration élue par le peuple, les petits billets de ville passeraient au pair et les gros subiraient un escompte de trois à cinq pour cent." Depuis neuf mois que les radicaux ont eu le contrôle des affaires de la ville, deux ou trois fois le taux de l'escompte a atteint vingt pour cent. Dieu sait où cela s'arrêtera et des mesures immédiates ne sont pas prises pour remédier à un pareil état de choses.

Mais tout d'abord on se demande qui prendra ces mesures ! Le général Hancock ne peut destituer les conseils en présence de l'ordre du général Grant. C'est à ce dernier que remonte donc la responsabilité de la gêne qui va résulter de la dépréciation du papier de ville.

Pour être agréable à quelques politiciens radicaux comme MM. Conway et autres, M. Grant va s'attirer les malédictions de tous les travailleurs de son parti qui seront atteints comme les autres dans leurs intérêts. Ce sera pour ceux-ci un avant goût des fruits que peut produire l'arbre de la dictature.

S'adresser à Washington pour obtenir la reconnaissance de l'ordre de réintégration des conseils, il n'y faut pas songer; les grands politiques qui entourent le général sont peut disposés à écouter les réclamations de la population. La décision a été prise en pleine connaissance de cause, d'ailleurs, et l'esprit de parti ferait taire toutes les autres considérations. Mais il nous semble que la population pourrait se réunir en masse sur la place Lafayette et demander, par la voie de résolutions ou de pétitions, la démission de toute l'administration municipale actuelle, dût cette administration être remplacée par une commission militaire. Vingt ou trente mille signatures pourraient être recueillies dans ce but; et nous pensons que le maire et les conseils n'oseraient pas résister à une manifestation de ce genre.

Toutes les classes de la population, sans distinction de race, de couleur ou d'opinion politique, ont le même intérêt dans la question. Ce n'est pas une affaire de parti, c'est une affaire de subsistance pour les affranchis, qui travaillent sur la Levée, ou ailleurs, aussi bien que pour les ouvriers et les artisans blancs.

La ville n'a qu'une dette de quatorze millions, et elle a un revenu de plus de trois millions. Il suffit de vouloir pour relever son crédit particulier; mesures promptes et décisives. Il n'y a pas de corporation au monde qui, avec un revenu égal, ne puisse maintenir son crédit, et trouver le moyen de réaliser un emprunt de plusieurs millions. Mais il faut pour cela que la gestion des affaires municipales soit confiée à des gens ayant le désir de bien faire, et ayant quelques notions financières.

Un emprunt de deux ou trois millions remboursables en plusieurs années et émis en obligations de cent dollars qui seraient successivement rachetées à la suite d'un tirage annuel avec primes, comme cela a lieu pour les obligations de la ville de Paris, serait couvert en trois jours de temps, et cela suffirait pour remettre sur le pied de pair les billets de ville qui resteraient dans la circulation. Il y a quatre millions et demi de billets de ville, et si cette quantité était réduite de moitié, il n'est pas douteux que l'autre moitié ne serait acceptée au pair comme monye d'échange nécessaire, vu la rareté des greenbacks de faible dénomination.

La proposition du juge Whittaker qui a été écartée avec si peu de cérémonie, dans la séance de mardi, tendait au même but que celle que nous venons d'indiquer très succinctement. Que ne sont pas les seuls moyens à employer. Il peut y en présenter plusieurs autres. Mais il y a un fait qui condamne l'administration actuelle, c'est que depuis qu'elle est en fonctions, elle n'a absolument rien fait pour relever l'importance nominale de la circulation. Elle a reçu pouvoirs temporaires toutes les réformes et nous avons le droit de dire qu'il n'y a rien à en attendre de bon pour l'avenir. Dans l'intérêt de la communauté toute entière et surtout dans l'intérêt des familles qui vivent d'un modique salaire, la retraite de cette administration est devenue une nécessité publique ; et nous engageons la population à la demander par une manifestation pacifique mais imposante.

LES JEUNES GENS de l'Association de Bienfaisance de CRE CENT et de STAR doivent se réunir ce soir à 7 heures, dimanche 8 mars, à la Loge de Fortune Dubois. Qu'ils soient ponctuels.

—Quelques petits renseignements particuliers dans la chronique de M. Dutreuil, à la Situation.

☞ Les cols très élevés qui guillotinent les oreilles à l'appellent des Cols Henri IV.

☞ Ces énormes nœuds que les femmes portent au bas de la taille, dans le dos, et qui se comptent par deux rubans très longs et très longs s'allongeant s'appellent des Pensez-y-bien.

☞ Enfin, les minces et jeunes femmes, que les jeunes filles n'ont pas abandonnée, ont fait déposer pour s'appeler de Protégez-moi. mes pères.

Un nouvel Ordre de Grant.

Nous avions cru que le général Grant ne pouvait faire rien de pis à l'égard de notre ville que de remettre en place les conseillers municipaux destinés par le général Hancock. Nous nous trompions. Il vient de faire plus encore. Il a donné l'ordre au commandant de ce district de réintégrer dans son poste de commissaire des rues, M. William Baker, destitué à la suite d'une enquête dans laquelle plusieurs témoins ont accusé ouvertement ce fonctionnaire d'avoir commis des concussions et des fraudes au préjudice du Trésor de la ville et des adjudicataires publics. M. Baker a été, depuis sa destitution, mis en accusation par le grand jury, et il est, en ce moment, sous caution pour paraître prochainement devant la Cour criminelle.

Le général Grant met, comme on le voit, le comble à la mesure. Ce ne sont plus seulement des aldermen incapables qu'il impose à la ville, mais encore un homme sous le coup d'une accusation criminelle. Il ne veut pas même nous épargner la honte d'un fonctionnaire sous le coup d'accusations graves, basées sur des témoignages recueillis par un comité du Conseil et rendus publics auquel il donne de nouveau le pouvoir de gaspiller l'argent des contribuables. Il y a là un parti pris d'outrager le sens moral de la nation, et de fouler aux pieds toutes les notions de justice qui indique chez son auteur ou une aberration mentale incompréhensible ou un machiavélisme profond.

En présence d'un pareil ordre, il est du devoir de l'avocat de district de presser le jugement de M. Baker, et nous aimerions à voir quelques uns des membres éminents de notre barreau se joindre à lui pour soutenir l'accusation et prendre en main les intérêts d'une communauté indignement traitée.

Funérailles de l'abbé Turgis.

Depuis deux jours les restes mortels de l'abbé Turgis étaient exposés à la chapelle de la rue des Remparts, où ils ont été l'objet de pieux témoignages de respect de la part de nombreux visiteurs. Hier matin, à huit heures, une messe solennelle a été célébrée pour le repos de son âme.

A quatre heures après-midi, une foule immense se pressait aux environs de la chapelle, où le clergé de la ville disait l'office des morts. Monseigneur l'archevêque Odin assistait à cette pieuse cérémonie. A quatre heures et demie, le cortège s'est formé et s'est dirigé par la rue des Remparts, la rue du Canal, la rue Royale et la rue de l'Espinande, vers le cimetière Saint-Louis, près du Bayou, où devaient être déposés les restes de l'homme de bien dont toute la ville déplore la perte.

Les cordons du poêle étaient tenus par le général Beauregard, le général R. L. Gibson; Joseph Numa Augustin, le major Léon Queyrouse, qui commandait les gardes d'Orléans à Shiloh, et deux autres citoyens. Dans le cortège, nous avons remarqué la Société des Enfants de Marie, composée de dames et de demoiselles et les Sociétés de Bienfaisance Mutuelle du Père Hoan et du Crescent, avec leurs bannières en deuil. Le cortège s'avançait sur deux files, l'une composée de messieurs, l'autre composée de dames, chacune de ces files comptait plusieurs milliers de personnes.

Tous les élèves de l'Institution dirigée par le colonel Sompayrac, ainsi que de l'Institution Romain précédaient le cortège, où toutes les classes de la population se trouvaient représentées. Cette manifestation imposante et spontanée de toute une communauté peut donner une idée du respect et de la sympathie qu'inspirait l'abbé Turgis et des regrets universels que cause sa perte. Suivant le vœu exprimé par le défunt, sa dépouille a été conduite au cimetière commun et déposé dans la terre. Une épiture simple convenait au caractère de cet homme modeste; mais, ce qu'il savait peu connaître, c'était l'immense amour dont il était entouré, et qu'il aurait pu facilement apprécier au bruit de ses funérailles.

Il paraîtrait que les lettres les plus compromettantes émanaient de M. Hatzaki. On nous assure qu'il est question, dans une de ces lettres, de l'envoi d'une certaine somme d'argent dont l'emploi est recommandé à la page 63 et étaient livrées à la publicité, il y aurait du bruit par delà les Alpes. Entre des missives de M. Migra, il y en a de M. le comte Cibrario qui semble avoir été très sévère, car elle a fait rougir, tachant à des décorations obtenues ou demandées. On parle aussi de quelques billets de M. Lanza, secrétaire particulier de M. Victor Emmanuel. Mais il paraît qu'ici les susbinissions politiques font place aux combinaisons financières.

Ce n'est pas tout; il y a plus curieux de l'affaire, c'est qu'un million des livres de M. Rattazzi s'est trouvé, on ne sait comment, au billet de Mme Rattazzi, princesse de Solms, écrit de Turin, il y a près de quatre ans. Celui-là n'est ni politique, ni financier ; il a trait à la publication d'un roman pour lequel la princesse de Solms cherchait vainement un éditeur, et elle prêta M. de La Varenne à s'en charger à Paris. Le roman en question a paru depuis, mais en Italie ; c'est ce livre qui a procuré récemment à M. Rattazzi l'agréable surprise de voir dans une seule journée sept provocations en duel."

Le bulletin hebdomadaire du *Petit Moniteur*, journal que les amendements sur le timbre ne tourmentent pas,

Est affectueux pour l'Autriche ;
Simplement poli pour l'Italie ;
Méfiant et sévère à l'endroit de la Prusse ;
Plein d'appréciation pour les Etats allemands non compris dans la Confédération du Nord ;
Indifférent à l'égard de la Hollande ;
Ironique pour la Suisse,
Et sardonique à souhait pour les Etats-Unis d'Amérique.

Les bulletin hebdomadaire qui, à tort ou à raison, passe pour être rédigé dans le cabinet de M. le ministre des affaires étrangères, est destiné à donner le ton à la politique aux organes de la presse gouvernementale dans les départements.

Le 13, il renfermait toutes les notes de la gamme diplomatique; s'il traînt vraiment les mesures des mesures parcimonieuses que le Congrès accordera au Sud et au Nord, que les Prussiens consentent, et au côté de la grande forteresse du Luxembourg, que les Prussiens déjà nommés n'ont pas autant démantelée qu'ils voulaient bien le dire.

S'il n'est pas possible encore de fixer exactement la date de l'ouverture de l'emprunt de 440 millions, on peut prévoir maintenant que cette mesure aura lieu dans les premiers jours du mois prochain. Le conseil d'Etat serait à la veille de terminer l'examen du budget de 1869, et aussitôt après cet examen il s'occupera de projets de loi relatif à l'emprunt.

Nous lisons dans le Journal des Débats :

La Patrie contient un article destiné à rassurer les personnes qui ne voyaient pas sans inquiétude l'agitation qui règne en ce moment en Servie et en Bulgarie. Il est vrai, au dire de la feuille officieuse, qu'une traînée de poudre avait été déposée pour amener une explosion d'une espèce dans laquelle plusieurs témoins ont accusé ouvertement ce fonctionnaire d'avoir commis des concussions et des fraudes au préjudice du Trésor de la ville et des adjudicataires publics. M. Baker a été, depuis sa destitution, mis en accusation par le grand jury, et il est, en ce moment, sous caution pour paraître prochainement devant la Cour criminelle.

Le général Grant met, comme on le voit, le comble à la mesure. Ce ne sont plus seulement des aldermen incapables qu'il impose à la ville, mais encore un homme sous le coup d'une accusation criminelle. Il ne veut pas même nous épargner la honte d'un fonctionnaire sous le coup d'accusations graves, basées sur des témoignages recueillis par un comité du Conseil et rendus publics auquel il donne de nouveau le pouvoir de gaspiller l'argent des contribuables. Il y a là un parti pris d'outrager le sens moral de la nation, et de fouler aux pieds toutes les notions de justice qui indique chez son auteur ou une aberration mentale incompréhensible ou un machiavélisme profond.

En présence d'un pareil ordre, il est du devoir de l'avocat de district de presser le jugement de M. Baker, et nous aimerions à voir quelques uns des membres éminents de notre barreau se joindre à lui pour soutenir l'accusation et prendre en main les intérêts d'une communauté indignement traitée.

EUROPE.

Par l'arrivée de l'*Australasian* à New York, nous avons reçu des journaux de Paris jusqu'au 14 février au soir :

Le Corps législatif avance lentement dans la discussion du projet de loi sur la presse. L'art. 12, celui qui prive de tout droits électoraux pour cinq ans les écrivains condamnés pour provocations aux crimes définis par les art. 89, 90 et 91 du Code pénal ou pour attaques contre les droits que le souverain tient de la Constitution, a été renvoyé à la commission.

Ces articles du projet est celui qui a donné le plus vivement l'opinion publique.

Le Corps législatif a voté par 203 voix contre 33 l'article 13 ainsi conçu :

"Une condamnation pour crime commis par la voie de la presse entraîne de plein droit la suppression de journal dont le gérant a été condamné.

Pour le cas de la récidive dans les deux années à partir de la première condamnation pour délit de presse autre que ceux commis contre les bonnes mœurs, la suppression du journal sera prononcée par décret impérial."

Le bulletin hebdomadaire du *Petit Moniteur*, journal que les amendements sur le timbre ne tourmentent pas,

Est affectueux pour l'Autriche ;
Simplement poli pour l'Italie ;
Méfiant et sévère à l'endroit de la Prusse ;
Plein d'appréciation pour les Etats allemands non compris dans la Confédération du Nord ;
Indifférent à l'égard de la Hollande ;
Ironique pour la Suisse,
Et sardonique à souhait pour les Etats-Unis d'Amérique.

Les bulletin hebdomadaire qui, à tort ou à raison, passe pour être rédigé dans le cabinet de M. le ministre des affaires étrangères, est destiné à donner le ton à la politique aux organes de la presse gouvernementale dans les départements.

Le 13, il renfermait toutes les notes de la gamme diplomatique; s'il traînt vraiment les mesures des mesures parcimonieuses que le Congrès accordera au Sud et au Nord, que les Prussiens consentent, et au côté de la grande forteresse du Luxembourg, que les Prussiens déjà nommés n'ont pas autant démantelée qu'ils voulaient bien le dire.

S'il n'est pas possible encore de fixer exactement la date de l'ouverture de l'emprunt de 440 millions, on peut prévoir maintenant que cette mesure aura lieu dans les premiers jours du mois prochain. Le conseil d'Etat serait à la veille de terminer l'examen du budget de 1869, et aussitôt après cet examen il s'occupera de projets de loi relatif à l'emprunt.

Nous lisons dans le Journal des Débats :

La Patrie contient un article destiné à rassurer les personnes qui ne voyaient pas sans inquiétude l'agitation qui règne en ce moment en Servie et en Bulgarie. Il est vrai, au dire de la feuille officieuse, qu'une traînée de poudre avait été déposée pour amener une explosion d'une espèce dans laquelle plusieurs témoins ont accusé ouvertement ce fonctionnaire d'avoir commis des concussions et des fraudes au préjudice du Trésor de la ville et des adjudicataires publics. M. Baker a été, depuis sa destitution, mis en accusation par le grand jury, et il est, en ce moment, sous caution pour paraître prochainement devant la Cour criminelle.

Le général Grant met, comme on le voit, le comble à la mesure. Ce ne sont plus seulement des aldermen incapables qu'il impose à la ville, mais encore un homme sous le coup d'une accusation criminelle. Il ne veut pas même nous épargner la honte d'un fonctionnaire sous le coup d'accusations graves, basées sur des témoignages recueillis par un comité du Conseil et rendus publics auquel il donne de nouveau le pouvoir de gaspiller l'argent des contribuables. Il y a là un parti pris d'outrager le sens moral de la nation, et de fouler aux pieds toutes les notions de justice qui indique chez son auteur ou une aberration mentale incompréhensible ou un machiavélisme profond.

En présence d'un pareil ordre, il est du devoir de l'avocat de district de presser le jugement de M. Baker, et nous aimerions à voir quelques uns des membres éminents de notre barreau se joindre à lui pour soutenir l'accusation et prendre en main les intérêts d'une communauté indignement traitée.

Funérailles de l'abbé Turgis.

Depuis deux jours les restes mortels de l'abbé Turgis étaient exposés à la chapelle de la rue des Remparts, où ils ont été l'objet de pieux témoignages de respect de la part de nombreux visiteurs. Hier matin, à huit heures, une messe solennelle a été célébrée pour le repos de son âme.

A quatre heures après-midi, une foule immense se pressait aux environs de la chapelle, où le clergé de la ville disait l'office des morts. Monseigneur l'archevêque Odin assistait à cette pieuse cérémonie. A quatre heures et demie, le cortège s'est formé et s'est dirigé par la rue des Remparts, la rue du Canal, la rue Royale et la rue de l'Espinande, vers le cimetière Saint-Louis, près du Bayou, où devaient être déposés les restes de l'homme de bien dont toute la ville déplore la perte.

Les cordons du poêle étaient tenus par le général Beauregard, le général R. L. Gibson; Joseph Numa Augustin, le major Léon Queyrouse, qui commandait les gardes d'Orléans à Shiloh, et deux autres citoyens. Dans le cortège, nous avons remarqué la Société des Enfants de Marie, composée de dames et de demoiselles et les Sociétés de Bienfaisance Mutuelle du Père Hoan et du Crescent, avec leurs bannières en deuil. Le cortège s'avançait sur deux files, l'une composée de messieurs, l'autre composée de dames, chacune de ces files comptait plusieurs milliers de personnes.

Tous les élèves de l'Institution dirigée par le colonel Sompayrac précédaient le cortège, où toutes les classes de la population se trouvaient représentées. Cette manifestation imposante et spontanée de toute une communauté peut donner une idée du respect et de la sympathie qu'inspirait l'abbé Turgis et des regrets universels que cause sa perte. Suivant le vœu exprimé par le défunt, sa dépouille a été conduite au cimetière commun et déposé dans la terre. Une épiture simple convenait au caractère de cet homme modeste ; mais, ce qu'il savait peu connaître, c'était l'immense amour dont il était entouré, et qu'il aurait pu facilement apprécier au bruit de ses funérailles.

Il paraîtrait que les lettres les plus compromettantes émanaient de M. Hatzaki. On nous assure qu'il est question, dans une de ces lettres, de l'envoi d'une certaine somme d'argent dont l'emploi est recommandé à la page 63 et étaient livrées à la publicité, il y aurait du bruit par delà les Alpes. Entre des missives de M. Migra, il y en a de M. le comte Cibrario qui semble avoir été très sévère, car elle a fait rougir, tachant à des décorations obtenues ou demandées. On parle aussi de quelques billets de M. Lanza, secrétaire particulier de M. Victor Emmanuel. Mais il paraît qu'ici les susbinissions politiques font place aux combinaisons financières.

Ce n'est pas tout; il y a plus curieux de l'affaire, c'est qu'un million des livres de M. Rattazzi s'est trouvé, on ne sait comment, au billet de Mme Rattazzi, princesse de Solms, écrit de Turin, il y a près de quatre ans. Celui-là n'est ni politique, ni financier ; il a trait à la publication d'un roman pour lequel la princesse de Solms cherchait vainement un éditeur, et elle prêta M. de La Varenne à s'en charger à Paris. Le roman en question a paru depuis, mais en Italie ; c'est ce livre qui a procuré récemment à M. Rattazzi l'agréable surprise de voir dans une seule journée sept provocations en duel."

Le bulletin hebdomadaire du *Petit Moniteur*, journal que les amendements sur le timbre ne tourmentent pas,

Est affectueux pour l'Autriche ;
Simplement poli pour l'Italie ;
Méfiant et sévère à l'endroit de la Prusse ;
Plein d'appréciation pour les Etats allemands non compris dans la Confédération du Nord ;
Indifférent à l'égard de la Hollande ;
Ironique pour la Suisse,
Et sardonique à souhait pour les Etats-Unis d'Amérique.

Les bulletin hebdomadaire qui, à tort ou à raison, passe pour être rédigé dans le cabinet de M. le ministre des affaires étrangères, est destiné à donner le ton à la politique aux organes de la presse gouvernementale dans les départements.

Le 13, il renfermait toutes les notes de la gamme diplomatique; s'il traînt vraiment les mesures des mesures parcimonieuses que le Congrès accordera au Sud et au Nord, que les Prussiens consentent, et au côté de la grande forteresse du Luxembourg, que les Prussiens déjà nommés n'ont pas autant démantelée qu'ils voulaient bien le dire.

S'il n'est pas possible encore de fixer exactement la date de l'ouverture de l'emprunt de 440 millions, on peut prévoir maintenant que

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Nouvelles de Washington.

Remplacement du juge-président en cas de vacance.

La Chambre se porte au Sénat avec les commissaires.

Arrivée de Chase à qui Wade cède le fauteuil.

Très faibles allocutions de l'un et de l'autre.

Prestation de serment des sénateurs-juges.

Récusation de Wade.

Il est livré à sa propre conscience.

Faible progrès de l'impeachment.

La Convention démocratique en Pennsylvanie.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Londres, 5.—Un grand meeting partisan des amis de d'Israeli qui a eu lieu, est une indication favorable de sa force.

Johnson l'orapg ate, emprisonné pour s'être mis à la tête d'une procession en Irlande, a été pardonné.

La guerre civile continue dans le Japon et plusieurs conflits sanglants ont eu lieu. Les ministres étrangers ont quitté Osaka.

Une communication de M. Gallagher dit qu'il regrette de ne pouvoir assister à la convention, par suite de blessures accidentellement reçues.

Le général Rosecrans propose qu'un comité de 7 pour l'organisation permanente soit nommé—Rejeté.

M. Jewell propose qu'un président permanent soit élu par un vote de paroisses—Adopté.

Sont mis en avant les noms de l'ex-gouverneur Wickliffe, des juges *S. N.* Lea et I. N. T. Richardson, du gén. R. L. Gibson, col. Jno. M. Sandidge, col. Duncan S. Cage, George W. Race, et James B. Eustis, mais quatre seulement sont conservés, les noms de MM. Cage, Sandidge, Richardson et Wickliffe.

Les votes des délégués des paroisses Ascension, Assomption, Bossier, Lafourche, Livingston, Madison, St-Charles, St-Hélène, St-Mary, St-Tammany, Washington et le 10e et 11e ward de la Nlle-Orléans, ont été votés en tout, ont été donnés pour le col. Cage.

Les votes des délégués des paroisses Carroll, Catahoula, En Baton Rouge, Jefferson, Morehouse, Ouachita et Union, Feliciana, au nombre de 35, ont été donnés au juge Richardson.

Les votes de Claiborne, Plaquemines, St-Landry, Union, Natchitoches, St-Bernard, et 6e ward d'Orléans, en tout 52, ont été donnés au col. Sandige.

Les votes de la Pointe-Coupée, St-Bernard, St. Jean Baptiste, Terrebonne, et 4e et 5e, 6e, 7e et 9e wards d'Orléans, en tout 42, ont été donnés à l'ex-gouverneur Wickliffe.

Second Ballotage.—Cage 38, Wickliffe 32, Sandidge 66, Richardson 35.

Les noms de Wickliffe et de Richardson sont retirés.

Troisième Ballotage.—Cage 73; Sandidge 104.

M. Sandidge en prenant le fauteuil prononce un discours de situation.

La Convention après avoir choisi les secrétaires et les vice-présidents s'ajourne à 7 heures du soir.

Séance du soir.—Présidence de Sandidge.

M. E. Jewell, du comité de la vérification des pouvoirs, rapporte que plusieurs additionnelles conveusablement représentées.

Sur motion de M. Bosonnier, il est résolu qu'on procédra à l'élection des délégués par scrutin Rial.

1er ballotage.—M. Bosonier nomme l'ex-gouverneur Wickliffe qui refuse et nomme M. Charles Jones, de Claiborne.

Le juge Richardson nomme le colonel F. C. Zacharie. D'autres membres sont nommés et, quelques uns retirant, le premier ballotage donne le résultat suivant : Le général Beauregard 120; B. F. Jones 147; James McClosky 92; D. S. Cage 70; C. Jones 68; le juge Richardson 55; F. C. Zacharie 49; J. M. Sandidge 29; J. M. Lea 22; J. A. Rozier 10; N. D. Coleman 10.

MM. Steedman, Jonas et McClosky sont déclarés élus.

Second ballotage—Cage 87; Richardson 84, et Zacharie 7; pas d'élection.

Troisième ballotage.—Cage 90, et Richardson 88. Le colonel Cage est déclaré élu.

Sur motion, une délégation de congressionnelles se retirent séparément et rapportent bientôt les nominations suivantes de leurs districts respectifs :

1er District—Durant Daponte, Louis Saint-Martin.

2d District—Charles Jones, général Gibson.

3me District—Duncan F. Kenner, John S. Scott.

4me District—Le Dr E. McMillard, Michael Ryan.

5me District—Geo. W. McCrane, W. S. Parnam.

Sur motion du colonel Cage, ces nominations sont déclarées unanimes.

La convention s'ajourne à midi aujourd'hui.

CONVENTION DE RECONSTRUCTION.—78ème séance. 60 membres présents.

Waples demande à faire un changement de style à l'article 3.

Le juge Cooley s'y oppose en disant que la Constitution ayant été adoptée dans son ensemble, aucun amendement ne peut y être fait.

Waples précise le changement.

On propose de déposer le tout sur la table, ce qui n'est pas accueilli.

Le président Taliaferro est de l'avis du juge Cooley.

Waples appelle de la décision du président.

Le président n'est pas appuyé et sur appel de la question préalable, l'amendement est adopté par 37 contre 28.

Une résolution portant que le bureau d'enregistrement aura le pouvoir de forcer la collecte des taxes, est lue pour la 1re fois et la 2e fois.

Convention après son ajournement final n'est pas convoquée de nouveau dans l'espace de 12 mois, alors l'ajournement sera considéré comme ayant été fait sine die.

Sur motion, résaumoins, toute l'affaire est déposée sur le bureau.

La Convention s'ajourne à ce matin, à l'heure ordinaire.

ORDRE DU CHEF DE POLICE. — L'ordre suivant sur une nouvelle distribution des forces de la police, a été émis hier par le chef de ce corps :

Extrait. " Une commission est nommée pour rapporter sur une nouvelle distribution de la police, afin de réprimer d'une manière plus effective à la protection des habitants sur les derrière de la ville.

La commission portera une attention particulière à la nombreuse population de couleur, établie dans les divers districts, et quand il lui paraîtra bon de réduire cette force, elle le fera sans hésiter.

La commission choisira un point convenable pour une station de police sur les derrières du Troisième District et dans le voisinage des Fair Grounds.

La commission est autorisée à demander information et assistance aux officiers commandants les diverses stations."

THÉATRE DE L'OPÉRA.—C'est demain que doit être donnée la première représentation de *La Grande Duchesse de Gerolstein*, opéra-bouffe en 3 actes, d'Offenbach. L'immense succès obtenu par cet ouvrage en Europe et au Nord, nous dispense d'en parler longuement. Chacun ici voudra juger par soi-même du mérite de l'œuvre.

Mademoiselle Lambelé qui doit remplir le rôle de la grande duchesse, a joué et chanté *Le Petit Faust*, et le Marin de *La Fille du Régiment* avec un véritable succès d'entraînement. Cette charmante cantatrice qui nous est arrivée avec une éducation musicale ne laissait rien à désirer, a fait de rapides progrès sous le rapport du jeu, et elle nous a prouvé hier soir qu'elle avait toute l'intelligence voulue pour faire une excellente comédienne.

Le spectacle de dimanche se composera d'*Orphée aux Enfers* et des *Vivacités du Capitaine Tic*.

On nous prie d'annoncer qu'un peu de recherche en costume des livrées de la *Grande Duchesse* contenant la pièce en français et en anglais et la musique des principaux airs.

CONCERT DE MADEMOISELLE FILOMENO.—Le concert offert à cette jeune artiste par un grand nombre de ses admirateurs, a lieu ce soir, à huit heures, au théâtre National. Mademoiselle Filomeno exécutera plusieurs morceaux de Thalberg, de Gottschalk, de Weber et de Liszt sur le piano, et de Vieuxtemps et d'Allard sur le violon. Elle a obtenu le concours de plusieurs demoiselles qui chanteront divers morceaux et de MM. H. Braun, violoncelliste, Theo. Von La Hache et Dubos.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE.—5 mars.

THERMOMÈTRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN, Encoignure Bienville et Chartres.

6 heures A. M.....58 degrés.
Midi.....67 "
3 heures P. M.....70 "
6 heures P. M.....67 "

RÉINTÉGRATION D'OFFICE.—L'ordre suivant qui ignidera M. Baker dans le département des rues, est le coup le plus funeste que les radicaux aient porté à la moralité du pays. Dans cette république des Gracques, Wagaman, dans la paroisse Jefferson. Le mulet avait été trouvé chez une autre personne qui avait subi, en sous oeuvres, les désagréments d'une saisie-exécution, mais cette poursuite ayant produit un reçu du prix payé pour le mulet, et ce reçu ayant été signé par un juge, sans cause justifiante, dans un but de parti au détriment des intérêts les plus vitaux du pays.

Les Convention favorise la taxe sur les bons et l'emploi de la légal tenders et les 7-30 forment le même plan financier et sont mutuelle ment échangeables.

CONVENTION DU MISSISSIPPI.

Jackson, 5—Ce jour est le plus laborieux de la session. La Convention a terminé la discussion sur le projet de l'exécutif. Le rapport du comité est déposé pour adoption finale.

Le comité nommé pour instruire l'affaire Harrygan a rapporté qu'il soit expulsé pour ivrognerie et conduite scandaleuse, pour publications contre le caractère des membres de la Convention. Le rapport a été reçu et deux membres ont été nommés pour aller devant le juge d'accusation et pour conduire un procès formel devant la Convention demain.

La question des warrants contrefaits de la Convention a produit de l'agitation.

CONVENTION DE LA CAROLINE DU SUD.

Charleston, 5—A la Convention aujourd'hui une résolution a été adoptée pour demander au Congrès que les terres vendues pour taxes d'Etat, soient distribuées parmi les affranchis. Elle vaincue de la propriété sollicitée ainsi est de $700,000.

Tout le monde à la Convention fait de l'intrigue pour avoir de places aux élections prochaines. Beaucoup de places d'Etat seront remplies par des nègres. Le secrétaire d'Etat, poste, le lieutenant-gouverneur, la plus grande partie de la législature et quelques uns des juges seront des nègres.

La tentative qui doit être faite pour admettre des nègres dans les écoles avec des blancs, est renvoyée au 11 du courant, pour attendre le résultat des élections de New-Hampshire.

Annapolis, 5—Il y a eu, sans exploit, trois ballotages aujourd'hui pour élire un sénateur aux Etats-Unis.

MARCHÉS EUROPÉENS.

Liverpool, 5 au soir—Coton calme à la clôture. Vendu aujourd'hui, 20,000 balles. Upland, 9 3/4d. Orléans, 10d.

MARCHÉ DE LA HAVANE.

La Havane, 5 - Sterling en baisse; 7 1/4 et 7 1/2. Change sur New-York. Or, 3 1/4 d'escomp te. Sucre 7 1/4. Parts. au steamer Cuba.

MARCHÉS AMÉRICAINS.

New-York, 5—Argent abondant et facile. Escompte à 7. Or, calme toute la journée. Sterling plat. Actions, généralement bien tenues, excepté celles de l'Erié et du Pacifique qui ont fortement baissé. 9 20, 110 3/8.

Mobile, 5—Vendu 2,000 balles de coton. Middling 24 1/2. Fret d'Orfem. Mage 1,121 balles. Exporté 5,625. Stock 41,000.

New York, 5—Coton meilleur tenu. Vendu aujourd'hui